

LA CFDT CHEMINOTS DIT STOP !

Déclassification de postes, suppression de postes, réorganisations, agressions, RPS...

SOMMAIRE

DTL PC

- Déclassification du poste de RET à Poitiers
- Modification des horaires en gare d'Angoulême
- Réorganisation en gare de La Rochelle

DTL LPA

- Evolution de l'organisation à St Jean de Luz

DTL LP

- Extension du périmètre des agents de réserve de Brive La Gaillarde
- Suppression du poste d'ADpx à Périgueux
- Modification des roulements des aides escale à Brive La Gaillarde



La CFDT Cheminots et ses membres de commission déplorent encore une fois des réorganisations, des suppressions de postes, des modifications de roulements, etc., etc., etc.... **ESSENTIELLEMENT DU NEGATIF**.
Pour la CFDT Cheminots, il est temps de dire **STOP**.
STOP à la dégradation des conditions de travail.
STOP à la destructions de l'entreprise.
STOP à la marche forcée vers des évolutions que les agents ne souhaitent pas.
STOP à la dégradation de la sécurité.
STOP à la disparition des postes et du service public qui y est associé.
Les présentations dans cette CSSCT ne sont pas travaillées avec les organisations syndicales et ce n'est pas notre vision du dialogue social.

ALORS STOP !

VOS MEMBRES CSSCT ERC CFDT

- **Anouck RAINON**
(Escale/ vente)
06.22.82.28.66
- **Céline BERTHONNEAU**
(ASCT)
06.18.49.22.61

S'engager pour chacun, agir pour tous!



Déclassification du poste de RET à Poitiers

Afin de favoriser le développement des parcours professionnels au sein de l'entité, la direction de lignes souhaite faire évoluer les organisations en adaptant les structures aux besoins de l'entreprise en déclassifiant le poste de RET de la classe 6 à la classe 5. L'évolution du rôle RET de la classe 6 à la classe 5 vise à ouvrir de nouvelles opportunités de carrière, à encourager la mobilité interne et à développer des compétences.

Le changement organisationnel est prévu pour le 1er octobre 2025, ce qui coïncide avec le départ de l'actuel RET. Il est prévu de plus que le RET soit en remplacement mutuel avec le manager secteur Vienne (sol/bord classe 6).

Sur le papier, le discours de la Direction est bien beau mais la réalité est tout autre. La CFDT Cheminots n'est pas dupe, l'attribution du poste est prévue pour un

agent déjà classe 5. Où est l'opportunité pour les agents???

Les membres CFDT s'étonnent du remplacement mutuel alors que les formations et les missions ne sont pas les mêmes. La CFDT n'accepte pas que la direction mette en difficulté l'agent qui va le mettre à mal face à son équipe à cause de sa non formation.

De plus, la délégation CFDT Cheminots lors de l'instance, découvre qu'en lien avec ce dossier, le poste de formateur de la DTL PC risque d'être supprimé.

Encore et encore MOINS de postes et de compétences. STOP !

Projet de modification des horaires en gare d'Angoulême

La direction nous présente dans ce dossier une nouvelle réorganisation des roulements de la gare d'Angoulême. L'objectif de ce projet est d'améliorer l'équilibre vie professionnelle/ vie personnelle tout en maintenant la performance souhaitée dans le service proposé aux clients. Il n'y aura aucune incidence sur l'effectif global et aucun changement de mission. Cette modification d'horaires est prévue d'être mise en place à compter du 1er octobre 2025.

D'après la Direction, ce projet est à la demande des agents suite à l'expression des salariés. La délégation CFDT restera vigilante sur la réelle volonté des agents. De plus, les membres de la CSSCT ont relevé une erreur dans la conception des nouveaux roulements. En effet, le roulement du ROPT ne respecte pas l'accord d'entreprise (Article 34, point 4). Il comporte que 112,98 RP et l'accord d'entreprise impose 114 RP minimum positionnés dans la grille. Les membres de la CSSCT demande à la direction de refaire le roulement en respectant la réglementation avant la mise en application au 1er octobre 2025.

STOP aux dossiers ne respectant pas la réglementation !

Evolution de l'organisation en gare de La Rochelle

La direction nous présente dans ce dossier une nouvelle réorganisation des roulements de la gare de La Rochelle. L'objectif de ce projet est d'améliorer l'équilibre vie professionnelle/ vie personnelle tout en maintenant la performance souhaitée dans le service proposé aux clients. Il n'y aura aucune incidence sur l'effectif global et aucun changement de mission. Cette modification d'horaires est prévue d'être mise en place à compter du 1er octobre 2025.

Encore une fois d'après la Direction, ce projet est à la demande des agents ... La délégation CFDT s'interroge sur la véracité des ces propos ... (Coupure de 11h à 12h, prestations sur TGV 7min avant la fin de service ...). La délégation CFDT alerte la direction que les agents ayant 7 min entre la dernière prestation TGV et leur fin de service, ils ne pourront pas débaucher à l'heure.

STOP à la dégradation de la vie pro/vie perso!



Evolution de l'organisation en gare de Saint Jean de Luz

La direction nous présente dans ce dossier une nouvelle réorganisation de la gare de St Jean de Luz pour répondre aux exigences du SDNA (schéma directeur national d'accessibilité). Le site de Saint Jean de Luz a connu une augmentation du nombre d'heures de passage des trains, et le service actuel ne couvre pas l'intégralité de la fenêtre opérationnelle (du premier au dernier train). La réorganisation a donc pour but de créer un poste de coupeur afin d'élargir l'amplitude des

jours et couvrir le 1er et le dernier train. La mise en place de cette évolution d'organisation est prévue au 1er octobre 2025.

La CFDT Cheminots tient à relever que pour une fois, la direction n'annonce pas de suppression de poste mais bien une création.

Comme quoi, quand la direction veut, la direction peut!

Extension du périmètre des agents de réserve de Brive La Gaillarde

Ce projet présente l'extension du périmètre pour 3 agents de réserve à la gare de Brive La Gaillarde. Ces 3 agents intervenaient uniquement sur la gare de Brive. A partir du 1er octobre 2025, ils interviendront également sur les points de vente des gares en zone diffuse (ex : Allasac, Tulle, Egletons, Pompadour, Uzerche, Terrasson), sous réserve d'adaptation aux postes de travail spécifiques. Cela donnera au BCU plus de possibilités de couvrir tous les postes.

La direction a demandé l'avis des agents avant l'été ce qui sur le papier est plutôt une bonne chose. La réponse des agents a été négative mais la direction a quand même mis en place cette évolution. La CFDT cheminots regrette encore une fois les belles paroles de la direction mais concrètement la CFDT cheminots déplore le manque de considération de l'avis que la direction montre envers ses agents.

STOP à l'hypocrisie de la direction !



Modification des roulements des aides escale à Brive la Gaillarde

La direction propose ce dossier dans une démarche d'amélioration continue visant à assurer un service de qualité tout en préservant la santé et la sécurité de nos agents. 3 agents de l'équipe production de Brive La Gaillarde sont concernés par cette modification. La modification consiste à basculer un agent à la réserve (un agent est volontaire) et à mettre les 2 autres agents sur un nouveau roulement. Cette évolution d'organisation est envisagée à compter du 1er décembre 2025.

La CFDT cheminots restera vigilante sur cette nouvelle réorganisation et demande un REX lors d'une CSSCT du 1er semestre 2026.

Suppression du poste d'assistant DPX en gare de Périgueux

Pour la direction, chaque mouvement de personnel fait l'objet d'une étude pour répondre aux enjeux économiques et opérationnels de l'activité. La direction profite d'un départ d'un des assistant DPX de Périgueux vers un autre poste au 1er octobre 2025 pour ne pas le remplacer et supprimer le poste.

Pour la CFDT Cheminots, la suppression du poste d'assistant DPX à Périgueux signifie qu'une opportunité d'évolution de carrière est retirée aux agents. Il est déjà difficile d'avoir un parcours pro chez les sédentaires...

De plus, les missions du poste supprimé seront réparties sur l'assistant DPX restant à Périgueux et les assistants de Brive, ce qui pourrait entraîner une surcharge de travail et potentiellement du stress pour les agents concernés.

Et pour finir, le document mentionne que les assistants DPX de Brive se rendront sur la zone de Périgueux pour s'approprier le périmètre. Cela implique davantage de déplacements, ce qui augmente potentiellement les risques d'accidents sur la route pour ces agents.

STOP à la dégradation des conditions de travail et de la sécurité des agents.

LA CFDT CHEMINOTS DIT STOP!

Que retenir de cette CSSCT? Déclassification de poste, suppression de poste, réorganisations, dégradation des conditions de travail, dégradation de la santé et sécurité des agents... La liste est longue. Pour la CFDT cheminots, la liste est même beaucoup trop longue. La Délégation CFDT appelle la direction à revoir sa copie !

La CFDT Cheminots défendait, défend et continuera à défendre vos droits!



PROCHAINE CSSCT ERC:

Mardi 18 novembre 2025

Pensez à envoyer vos questions avant le
24/10/25

REJOINS
NOUS!

Cfdt: FGTE
CHEMINOTS
NOUVELLE-AQUITAINE

cfdt.cheminotsapc@gmail.com

